

A.P.M.E.P.

VOTE 1995

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). Aussi, la représentation de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS, VOTEZ !

***Votre vote doit être posté avant
le 10 mai 1995***

(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le bulletin n° 399 de juin 1995.

SOMMAIRE

- I - Modalités
- II - Rapport d'activité
- III - Compte rendu financier
- IV - Renouvellement partiel du Comité National
Déclarations de candidatures

I - MODALITÉS

Attention :

Conformément aux nouveaux statuts votés en octobre 1980, et au nouveau règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, 14 sièges nationaux du Comité National.

Tous les adhérents sont donc appelés à voter sur le rapport d'activité et le compte-rendu financier et à élire de nouveaux membres du Comité National.

POUR VOTER

- 1 - Dans les pages qui suivent, **prenez connaissance** du rapport d'activité, du compte rendu financier, ainsi que des déclarations des candidats au Comité National.
- 2 - **Remplissez** le bulletin de vote.
- 3 - **Introduisez** votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
- 4 - **Introduisez** l'enveloppe bleue dans l'enveloppe d'expédition sur laquelle vous aurez noté vos nom, prénom et signature.
- 5 - **Utilisez** l'enveloppe T (pour la France métropolitaine et les D.O.M. uniquement) et postez dès que possible : vous faciliterez le travail bien lourd du secrétariat.

Date limite d'envoi : 10 mai 1995

II - RAPPORT D'ACTIVITÉ 1994

Le rythme interne de notre Association ne correspond pas à celui de l'année scolaire : le Comité se renouvelle en juin, mais c'est en janvier que la nouvelle équipe doit présenter le rapport d'activité au Comité comme le prévoit l'article 7 des statuts.

C'est l'occasion de jeter un regard en arrière sur l'action passée de l'Association et de réfléchir sur les infléchissements à y apporter. Gage de continuité probablement ...

Ce rapport d'activité ne retient que les thèmes majeurs parmi ceux d'actualité durant l'année 1994. Il décrit quelle a été l'action de l'A.P.M.E.P., et non les perspectives d'action de l'association. Ce texte est un RAPPORT D'ACTIVITÉ et non un document d'orientation.

Ce rapport a été soumis au Comité National comme le prévoit l'article 9 des statuts, lors de sa séance du 28 janvier 1995. Il a été adopté à l'unanimité.

PLAN

I. LA VIE DE L'ASSOCIATION

1. Les bulletins
2. Les publications
3. Le serveur
4. Les Journées Nationales
5. Le séminaire
6. Coopération avec la P.A.Y.M.
7. Les commissions et les groupes de travail
8. Les régionales

II. ACTIONS EXTÉRIEURES

1. Dossier de presse
2. GIDEC
3. Relations avec l'Institution
4. Relations avec les autres organisations

I - LA VIE DE L'ASSOCIATION

1 - Les bulletins

Le traditionnel bulletin vert (5 numéros par an) reste le support écrit de référence de l'A.P.M.E.P. C'est à travers lui que, bien souvent, tant de l'extérieur que de l'intérieur, notre Association est perçue. C'est au sérieux de la commission des Publications que l'A.P.M.E.P. doit d'être respectée dans les milieux scientifiques français et internationaux. Depuis quelques temps, une réflexion est engagée pour rendre le Bulletin plus accessible à l'ensemble des collègues, de la Maternelle à l'Université sans pour autant perdre en qualité, ni en prestige.

La couverture du bulletin vert a été modifiée depuis le numéro de septembre, suite au concours de dessin lancé lors des Journées de Poitiers.

Ce bulletin est édité à Lyon sous la responsabilité de Jean BARBIER.
Responsable de la Commission des Bulletins : Elisabeth BUSSEY.

Le B.G.V., quant à lui, assure la diffusion d'informations d'actualité nécessitant rapidité et souplesse d'exécution. Cette publication est bimestrielle, sous la responsabilité du Bureau National et du Président de l'Association. C'est en quelque sorte un "bulletin de liaison" entre le bureau et les adhérents.

En décembre, un numéro spécial a été envoyé aux abonnés et dans tous les établissements. Ce numéro était destiné à mieux faire connaître les brochures de l'Association, et en particulier, celles parues à la suite des tests E.V.A.P.M..

Le B.G.V. est édité à Troyes sous la responsabilité de Nicole TOUSSAINT.
Rédacteur en chef du B.G.V. : Nicole TOUSSAINT.

2 - Les publications

Au cours de l'année 1994, l'A.P.M.E.P. a édité les brochures suivantes :

- les 200 premiers problèmes de l'A.P.M.E.P., tome 2, 168 pages, 2 000 exemplaires,
- les 200 premiers problèmes de l'A.P.M.E.P., tome 3, 188 pages, 2 000 exemplaires,

- "Le trésor de Tonton Lulu", volume 2, 104 pages, format A4, 2 000 exemplaires (en co-édition avec les éditions Archimède).

Nous avons de plus acheté 500 nouveaux exemplaires aux éditions Archimède du "Trésor de Tonton Lulu", volume 1, 96 pages, format A4.

Nous avons également réédité la brochure "Elem-math 9", situations problèmes, 184 pages, en 1 000 exemplaires.

En 1995, nous envisageons d'éditer les brochures suivantes :

- E.V.A.P.M. 1^{ère} (tome 2),
- brochure de géométrie dans l'espace.

3 - Le serveur

Le serveur télématique de l'A.P.M.E.P. est à nouveau opérationnel : le service est assuré par Jean-Claude SACHET et hébergé par le Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours. Le code d'accès est : 36 14 A.P.M.E.P. La structure du "nouveau" serveur est voisine de celle de l'"ancien", en particulier, chaque adhérent peut disposer d'une boîte à lettre. L'accès par le 36 15 a été supprimé.

4 - Les Journées Nationales

Elles ont été organisées par la régionale de Bretagne Occidentale. Elles ont eu lieu du jeudi 13 au dimanche 16 octobre 1994 à Brest et à Loctudy. Le thème était cette année : "Mathématiques à la Pointe".

Le schéma général a été :

- A BREST : trois conférences plénières (N. ROUCHE, I. EKELAND, A. MENESGUEN) et des visites-ateliers (ces visites-ateliers ont eu lieu dans plusieurs établissements industriels et scientifiques : cette nouveauté a été particulièrement bien accueillie aussi bien du côté des enseignants à qui on proposait de sortir de leur cadre habituel, que du côté des entreprises).
- A LOCTUDY : une conférence plénière (A. HILLION), un débat (animé par B. PETIT, entouré de E. BARBIN, M. CHOMETTE et J. HOUDEBINE), des ateliers et les activités usuelles et statutaires de l'Association.

Les prochaines Journées Nationales, organisées par la régionale de Grenoble, auront lieu à Grenoble les 28, 29 et 30 octobre 1995 sur le site du Campus universitaire. Le thème retenu est "Mathématiques... obstacle... tremplin".

5 - Le séminaire

Le séminaire, lieu de rencontre privilégié pour les divers responsables de l'A.P.M.E.P., a eu lieu les 28 et 29 mai au F.I.A.P. à Paris. Le thème traité a été : "Influence de l'informatique sur l'enseignement des mathématiques". Sa préparation et son animation ont été prises en charge par la Commission "Informatique".

Pour 1995, la date retenue est le week-end des 13 et 14 mai avec pour thème : "Réflexion sur les objectifs du Collège".

6 - Coopération avec la P.A.Y.M.

La coopération avec la P.A.Y.M. (Association Russe des Professeurs de Mathématiques) s'est poursuivie cette année avec plusieurs actions :

- 20 professeurs russes ont été accueillis chez 20 collègues français du 12 au 26 mars 1994. L'échange symétrique en Russie a eu lieu du 23 octobre au 6 novembre.
- Animation d'un stage sur l'enseignement des probabilités à Kalouga (Russie) en mai.
- Animation d'ateliers aux Journées Nationales de Brest/Loctudy par deux collègues russes.

La coopération mise en place se poursuivra en 1995. L'échange P.A.Y.M./A.P.M.E.P. continue d'avoir le soutien du Ministère des Affaires Etrangères et de l'Inspection Générale de Mathématiques.

7 - Les commissions et les groupes de travail

Les commissions nationales sont ouvertes à tous les adhérents, et particulièrement aux représentants des commissions régionales (quand celles-ci existent). Organisées par niveaux ou par thèmes, elles sont un lieu d'infor-

mation et d'échange entre les adhérents intéressés, un lieu de réflexion sur les différents aspects de notre engagement en tant qu'association. Elles proposent au Bureau National et au Comité les résultats de cette réflexion et contribuent à définir les grandes orientations de l'Association.

Elles disposent d'un responsable, qui peut être distinct du secrétaire national correspondant. Cette organisation permet une plus grande autonomie des commissions qui peuvent mener leurs travaux en étant déchargées des tâches incombant normalement au Bureau. La liaison entre le Bureau et les Commissions est cependant très régulière.

Les groupes de travail, dont la création et la composition sont arrêtées par le Bureau, sur proposition des collègues intéressés, ont un objectif précis et donc (en principe) une durée de vie limitée dans le temps.

La plupart des groupes élaborent des brochures ou proposent des articles au Bulletin de l'Association.

Une réunion des responsables des commissions et des groupes de travail a eu lieu lors du séminaire des 28 et 29 mai.

8 - Les régionales

Si les commissions et groupes de travail sont les structures essentielles de la vie de l'Association au niveau national, les Régionales en constituent la véritable structure de base au niveau local.

Une réunion des Présidents des régionales (12 régionales représentées, 5 excusées) avec le Bureau a eu lieu à Paris le 10 décembre 1994.

La réunion a porté notamment sur un échange d'informations sur le fonctionnement de l'association (serveur, circulation de l'information, publications, brochures, relations avec les I.R.E.M...) et sur les Journées Nationales.

II - ACTIONS EXTÉRIEURES

1 - Dossier de presse

L'A.P.M.E.P. a établi un "dossier de presse". Il présente l'Association, ses structures et ses objectifs pour l'information de ses interlocuteurs. Il est disponible depuis décembre et ne demande qu'à être diffusé le plus largement possible. Une actualisation est prévue chaque année.

2 - L'A.P.M.E.P. a participé

En octobre à une journée organisée par le G.I.D.E.C. (groupement d'information des éditeurs classiques) à l'Institut du Monde Arabe. Cette manifestation a permis de rencontrer de nombreux collègues et de faire connaître l'Association.

3 - Relations avec l'Institution

Des actions débutées en 1993 ont été poursuivies et concrétisées en 1994 :

- Fourniture à la D.E.P. d'un ensemble d'exercices pour réalisation d'une "banque d'outils d'évaluation pour le cycle d'observation".
- Négociation et signature d'un contrat avec le C.N.D.P. pour la fourniture d'une base de données informatique au niveau du collège.

Les principales interventions ont eu pour cadre :

• **le lycée** et la structure des programmes de mathématiques et des baccalauréats. Nos nombreuses interventions ont dénoncé les insuffisances des programmes, programmes dont l'A.P.M.E.P. n'est nullement responsable, le caractère improvisé de l'enseignement scientifique en L et E.S., les difficultés liées à la mise en place des enseignements de spécialité en terminale... Elles ont aussi **exigé que la spécialité de terminale n'ait pas d'influence sur l'entrée en post-bac, notamment en classes préparatoires.**

• **le lycée professionnel** et la poursuite de la réécriture des programmes des baccalauréats professionnels, écriture qui sera menée à son terme début 95 avec mise en application à la rentrée 96 (en accord avec la charte des programmes). L'A.P.M.E.P. demande que les documents d'accompagnement de ces programmes soient écrits.

• **le collège** et la mise en place par le Ministère d'une tentative de définition d'un "socle de connaissances et de compétences" à l'issue de la scolarité obligatoire. L'A.P.M.E.P. n'a pas attendu la démarche (fort contestable sur le fond et sur la forme) du Ministre pour travailler ces questions : une intervention en ce sens est faite au C.N.P. Nous avons largement développé et diffusé notre revendication : **il faut au moins 4 heures de mathématiques par semaine pour tout élève au collège.**

• **la formation des maîtres** et le déroulement de l'agrégation interne de mathématiques.

• **l'enseignement élémentaire** et la mise en place des nouveaux programmes de mathématiques.

• la réforme **des classes préparatoires**, la mise en place des nouvelles structures et des nouveaux programmes. Présence de l'A.P.M.E.P., en tant qu'observateur, au groupe disciplinaire chargé d'élaborer les programmes de 1^{ère} année de "prépa-scientifique" avec pour objectif de veiller à l'articulation entre les programmes de terminale et ceux des classes préparatoires. L'A.P.M.E.P. demande la mise en place des T.I.P.E. (travaux d'initiative personnelle encadrés) dès 1995 et proteste contre leur ajournement à 1996.

L'A.P.M.E.P. a déposé, fin 93, une demande pour l'organisation d'une université d'été en août 94. Le titre en était "Les systèmes d'observation et d'évaluation de l'enseignement des mathématiques ; méthodologie d'analyse et retombées sur l'enseignement". Demande refusée par le Ministère. Une demande semblable est déposée pour 1995.

L'A.P.M.E.P. participe au groupe "Evaluation début de 6^e et de seconde" à la D.E.P.

Des délégations du Bureau ont été reçues par M. FORESTIER, directeur des Lycées et Collèges (en janvier) et par M. BOISSINOT, conseiller du Ministre (en avril et en septembre), plusieurs contacts ont eu lieu avec des membres de l'Inspection Générale et de la Direction des Lycées et Collèges.

4 - Relations avec les autres organisations

Des rencontres ont eu lieu avec :

- l'U.D.P. (en février) et l'A.P.S.E.S. (en février) : échange de vues sur la mise en place des classes de terminales et du bac 95.
- la P.E.E.P. (en janvier).

Des contacts ont eu lieu avec l'U.P.S. et l'U.P.A. (en octobre) et ont abouti à la diffusion d'une déclaration commune concernant la mise en place des nouvelles classes préparatoires.

L'Association Tchadienne des Enseignants de Mathématiques et l'Association des Enseignants de Mathématiques du Burkina ont pris contact avec l'A.P.M.E.P. pour des échanges d'informations.

L'A.P.M.E.P. a participé au congrès de la S.B.P.Mef (en août) et au congrès de l'U.D.P. (en octobre).

L'A.P.M.E.P. est présente statutairement au comité de "Math à Venir" (mais aucune réunion en 1994) et à celui de la C.F.E.M. (ex S.C.F.C.I.E.M.) ; elle est invitée au comité de l'U.P.S. et à l'A.D.I.R.E.M..

L'A.P.M.E.P. soutient l'action des I.R.E.M. dans leur lutte pour leur survie au service des enseignants et des mathématiques.

* * *

Le B.G.V. et le Bulletin Vert publient régulièrement les comptes rendus détaillés des activités de l'A.P.M.E.P., on peut donc se reporter à ces publications.

Le Bureau et le Comité de l'A.P.M.E.P. sont conscients des exigences de l'enseignement des mathématiques à tous les niveaux et des multiples difficultés que rencontrent les collègues. Ils ont pour souci permanent de promouvoir un enseignement des mathématiques équilibré et performant pour tous mais aussi de faire en sorte que les futurs scientifiques de notre pays puisse recevoir un enseignement de mathématiques de haut niveau.

- A.D.I.R.E.M. : Assemblée des Directeurs des Instituts de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques.
- A.P.S.E.S. : Association des Professeurs de Sciences Economiques et Sociales.
- C.F.E.M. : Comité Français pour l'Enseignement des Mathématiques (ex S.C.F.C.I.E.M. : Sous Commission Française de la Commission Internationale pour l'Enseignement des Mathématiques).
- C.N.D.P. : Centre National de Documentation Pédagogique.
- I.R.E.M. : Instituts de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques.
- D.E.P. : Direction de l'Evaluation et de la Prospective (au Ministère)
- P.A.Y.M. : Association Russe des Professeurs de Mathématiques.
- P.E.E.P. : Fédération des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique.
- S.B.P.Mef : Société Belge des Professeurs de Mathématiques d'expression française.
- U.D.P. : Union des Physiciens.
- U.P.A. : Union des Professeurs des classes préparatoires agronomiques
- U.P.S. : Union des Professeurs de Spéciale.

III - RAPPORT FINANCIER 1994

RECETTES	1992	1993	1994
I. Cotisations et abonnements	1 705 457,78	2 162 830,67	2 086 438,13
II. Publicité	108 560,00	46 940,00	100 970,00
III. Ventes de brochures	617 747,68	529 264,33	401 078,18
IV. Produits financiers			
• Intérêts du livret A (C.N.E.)	18 000,00	18 810,00	19 656,45
• Produits nets (cessions de SICAV)	—	—	105 939,34
V. Prestations de service			
• Participation "opération Bac"	45 500,00	—	—
• Abonnements au serveur sur 36 14	6 754,28	6 886,71	3 372,80
• Serveur 36 15	735,00	525,00	2 475,00
• Congrès Maths, inscription minitel, C.N.D.P., convention D.E.P.	31 579,26	60 000,00	—
• Frais d'envoi	11 634,02	16 635,70	23 304,00
• Remboursements abonnements belges	—	—	2 664,62
VI. Souscription à "E.V.A.P.M."	232 449,75	163 516,29	—
VII. Produits exceptionnels	100 508,93	150 410,03	—
• Subvention Journées Nationales	—	—	5 000,00
• Ristournes non versées	—	—	18 634,00
• Autres produits exceptionnels	—	—	21 332,84
	2 878 926,70	3 155 818,73	2 790 865,36

DÉPENSES	1992	1993	1994
I. Ristournes Régionales	146 322,00	148 830,00	124 608,00
II. Publications			
5 Bulletins	317 270,00	302 190,00	273 450,00
6 B.G.V. (5 en 1993)	94 462,91	87 000,00	126 587,99
Nouvelles brochures	169 904,00	187 779,00	167 430,00
Réédition de brochures	67 450,00	52 224,00	40 150,00
III. Vie de l'Association			
1. Frais de fonctionnement			
• Impressions diverses : appels de cotisation ; bulletins de vote, bulletins d'adhésion, ...	—	—	49 066,07
• Charges administratives : papiers à lettres, enveloppes,...	87 943,09	93 505,92	56 558,70
• Locaux : charges, chauffage, éclairage, téléphone, assurances, impôts,...	—	—	171 210,51
• Location : machine à affranchir, photocopieuse, salles de réunions	—	—	37 187,64
• Maintenance du matériel	241 251,26	240 920,97	20 945,46
2. Traitements des employés, cotisations et charges sociales	346 939,96	379 035,28	341 670,33
3. Personnels extérieurs : honoraires	24 500,00	22 000,00	25 000,00
4. Dons et libéralités et cadeaux	1 570,00	370,00	2 748,60
5. Remboursement de frais : Bureau, Comité, Commissions, Séminaire, timbres, téléphone et frais divers des responsables de l'Association	414 636,05	490 294,79	526 627,55
IV. Frais de port et de routage (bulletins, B.G.V., brochures, vote, appels de cotisations, circulaires)	187 446,73	180 352,40	181 312,39
V. Frais E.V.A.P.M.	217 192,46	181 305,10	25 920,00
VI. Charges exceptionnelles			
1. Subvention et publicité	38 591,05	277,24	30 000,00
2. Reversement abonnements jumelés	24 692,24	41 262,48	29 818,00
3. Dotations aux amortissements	98 637,04	112 710,99	98 099,79
• Cessions immobilisations	—	—	1 676,84
• Dotations pour dépréciation SICAV	—	—	36 644,14
4. Frais divers	—	—	11 101,15
VII. Variation du stock	189 847,83	50 680,00	51 064,00
	2 668 656,62	2 570 738,17	2 428 897,16

BILAN AU 31/12/94

ACTIF	Exercice 31.12.1994		Exercice 31.12.1993		PASSIF	Exercice 31.12.1994	Exercice 31.12.1993	
	Valeur brute	Amort. prov.	Valeur nette	Valeur nette		CAPITAUX PROPRES ET RÉSERVES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	SITUATION NETTE
	118 516,12 118 516,12	106 575,56 106 575,56	11 940,56 11 940,56	34 111,58 34 111,58				
ACTIF IMMOBILISÉ								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
Concessions, brevets, licences	118 516,12	106 575,56	11 940,56	34 111,58	Réserves	3 417 118,05	2 819 036,79	
	118 516,12	106 575,56	11 940,56	34 111,58	Report à nouveau		- 20 030,12	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					RÉSULTAT DE L'EXERCICE	361 968,20	618 111,38	
Constructions	750 000,00	170 128,77	579 871,23	594 871,23	SITUATION NETTE	3 779 086,25	3 417 118,05	
Autres immobilisations corporelles	490 761,37	363 691,76	127 069,61	165 096,06	TOTAL	3 779 086,25	3 417 118,05	
	1 240 761,37	533 820,53	706 940,84	759 967,29	CAPITAUX PROPRES			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					DETTES			
Autres titres immobilisés	9 500,00		9 500,00	1 500,00	DETTES D'EXPLOITATIONS			
Autres immobilisations financières	500,00		500,00	8 500,00	Dettes fournisseurs et	93 349,07	147 779,33	
	10 000,00		10 000,00	10 000,00	comptes rattachés	50 269,00	61 725,40	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ			728 881,40	804 078,87	Dettes fiscales et sociales	178 206,62	195 452,49	
ACTIF CIRCULANT					Autres	321 824,69	404 957,22	
Matières ou marchandises	667 222,00		667 222,00	718 286,00	PRODUITS			
Créances clients et cples rattachés	439 765,35		439 765,35	166 836,34	CONSTATES D'AVANCE	1 205 035,37	89 255,12	
Autres créances d'exploitation	26 172,04		26 172,04	26 641,53				
Créances diverses	5 979,50		5 979,50	813,34	TOTAL DETTES	1 526 860,06	494 212,34	
Valeurs mobilières de placement	2 642 722,17	36 644,14	2 606 078,03	1 621 591,53	TOTAL DU BILAN	5 305 946,31	3 911 330,39	
DISPONIBILITÉS								
Banque - CCP - autres	785 513,33		785 513,33	556 633,38				
Caisse	816,16		816,16	120,05				
Charges constatées d'avance	45 518,50		45 518,50	16 329,35				
	3 946 487,05	36 644,14	3 908 842,91	2 388 965,52				
TOTAL ACTIF CIRCULANT			4 577 064,91	3 107 251,52				
TOTAL DU BILAN			5 305 946,31	3 911 330,39				

COMMENTAIRES

Depuis 1989, tous les résultats sont donnés en hors taxes.

Rappel : depuis 1992, nous avons décidé de respecter les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi toutes les sommes correspondent à l'année comptable 1994.

Cette année, deux nouveautés :

- en plus du rapport financier, vous trouverez le bilan au 31/12/94 afin de vous donner une idée plus précise de la situation financière de l'Association,
- de nouvelles rubriques dans le rapport financier.

CÔTÉ RECETTES

I. Cotisations et abonnements

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 1994 qui est le chiffre d'affaires "comptable". En effet, fin 94 les cotisations perçues sont celles de 95 et non celle de l'année 1994.

II. Publicité

Cela correspond aux publicités parues dans les bulletins de 1994. Le montant a retrouvé son niveau de 1992.

III. Ventes de brochures

Contrairement aux années passées, il n'y a plus qu'une seule valeur correspondant à la fois aux brochures commandées en même temps que le paiement des cotisations et aux brochures vendues par correspondance.

Le montant est en baisse. Il faudrait trouver le moyen de mieux mettre en valeur l'intérêt des brochures que nous publions.

IV. Produits financiers

En janvier 1990, nous avons annulé le livret B pour ne plus à avoir à payer d'impôts sur les intérêts perçus.

Nous plaçons maintenant notre argent en SICAV à la poste. En tant qu'association, nous ne sommes pas assujettis à l'impôt sur les plus-values réalisées lors des ventes. Nous en profitons tant que cela dure !

Achat de SICAV en 1994 : le 16/02/94 866 SICAV Thésora à 803,45 F ; le 07/03/94 500 SICAV Thésora à 792,62 F ; le 15/12/94 7 SICAV Poste gestion à 39 851,36 F. Depuis fin 92, des frais d'un montant de 200 F sont facturés lors de l'achat de moins de 7 SICAV poste gestion. Fin juin 1994, la valeur des SICAV Poste gestion a été divisée par deux.

Vente de SICAV en 1994 : le 29/06/94 1 SICAV Poste gestion à 77 895,54F ; le 11/07/94 2 SICAV Poste gestion à 38 991,04 F ; le 20/09/94 1 SICAV Poste gestion à 39 397,18 F ; le 03/10/94 1 SICAV Poste gestion à 39 468,05 F ; le 04/10/94 1 SICAV Poste gestion à 39 473,47 F ; le 10/10/94 1 SICAV Poste gestion à 39 506,30 F ; le 20/10/94 65 SICAV association à 2 186,82 F.

Le rendement des SICAV n'a pas été bon cette année. Les SICAV Thésora ont même eu un rendement négatif (voir côté dépenses) ! Sur 2/3 ans, l'investissement doit être rentable d'après le conseiller financier de la poste.

V. Prestations de service

De 1986 à 1992, nous participions à la correction sur minitel des sujets de brevet et du baccalauréat. Tel n'est plus le cas depuis 1993.

Les recettes dues au serveur correspondent aux abonnements sur le 36 14.

Les recettes "serveur 36 15" correspondent aux versements effectués par le centre serveur qui hébergeait notre serveur en 1993. Il s'agit d'une régularisation pour l'année 1993. Ce service a été supprimé dans le courant de l'année 1994.

Les frais d'envoi correspondent aux frais de port (150 F pour les étrangers).

Certains collègues français s'abonnent par notre intermédiaire à l'Association belge des professeurs de mathématiques de langue française et vice-versa. Chaque année, nous faisons le bilan et l'association qui a le plus encaissé reverse sa part à l'autre. Cette année l'association belge nous a reversé 1393,01 F au titre de l'exercice 1993 et 1271,61 F au titre de l'exercice 1994.

VI. Souscription à "E.V.A.P.M."

Cette année, il n'y a pas eu de tests.

VII. Produits exceptionnels

A la suite des Journées nationales 1994, la Régionale de Bretagne Occidentale a versé 5 000 F au National. Le Bureau réuni en décembre 1994 a décidé d'augmenter de 5 000 F le fond de roulement destiné à l'organisation des Journées. Le fond de roulement a été augmenté de 30 000 F début 1994 (voir rapport financier 1993). Il était alors de 50 000 F. Il passe donc à 55 000 F. Cette subvention exceptionnelle de 5 000 F apparaîtra côté dépenses en 1995.

Les ristournes non versées calculées à partir des cotisations 1993 sont remises à la disposition de la trésorerie nationale (voir côté dépenses, § I).

Les autres produits exceptionnels correspondent à des différences de versement sur certaines factures ou cotisations (pour 6 147,84 F) et à des régularisations de factures antérieures à 1994 (5 753 F). Les versements d'indemnités de la part de la M.A.I.F. à la suite de divers sinistres (vol de brochures lors de Journées Nationales à Poitiers en octobre 1993, appareils abîmés par la foudre chez différents collègues, inondations du local en août 1994) sont aussi dans ce compte pour 9 432 F.

En 1994, le Ministère de l'Éducation Nationale nous a versé 56 000 F pour rembourser la solde versée aux objecteurs de conscience mis à la disposition de l'Association. Cette somme n'a pas à figurer dans le rapport financier, mais intervient bien sûr dans le bilan.

CÔTÉ DÉPENSES

I. Ristournes aux Régionales

La ristourne aux Régionales comprend un "quota de brochures" et une somme versée après l'envoi durant l'année 1994 des comptes rendus financier et d'activité de la Régionale ainsi que l'état de son stock de brochures.

Le montant de ces deux ristournes est voté, chaque année, au Comité de juin (en 91 : 22 F en "liquide" et 15 F en "brochures" ; en 92 : 22 F et 17 F ; en 93 : 22 F et 17 F ; en 94 : 22 F et 17 F).

En 1994, seuls 130 196 F (sur 148 830 F) ont été versés aux Régionales. Les Régionales de Guadeloupe, Lille, Montpellier, Picardie et Strasbourg n'ont pas touché leur ristourne en "liquide" car elles n'ont pas envoyé les comptes rendus nécessaires.

Les sommes non versées aux Régionales (18 634 F, cette année) restent à la disposition du National (voir côté recettes, § VII).

La somme indiquée (124 608 F) correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 1995. Cette somme est calculée à partir des adhérents 1994, elle doit donc figurer dans le rapport financier 94 (voir préambule).

II. Publications

Les frais d'impression du bulletin vert sont en légère baisse comme en 1993. Deux raisons : la saisie et la mise en page sont faites par un collègue de Lyon et un nouveau système plus économique d'impression.

Les frais d'impression du B.G.V. sont en nette augmentation du fait du numéro spécial publicitaire (numéro 58 bis) envoyé aux adhérents et à tous les établissements.

Bulletin n°392 : 7800 exemplaires, 128 pages, 59 000 F ; n°393 : 6700 exemplaires, 128 pages, 52 000 F ; n°394 : 6700 exemplaires, 128 pages, 50 010 F ; n°395 : 6700 exemplaires, 136 pages, 56 190 F ; n°396 : 7000 exemplaires, 128 pages, 56 250 F.

B.G.V. n°55 : 7900 exemplaires, 12 pages, 18 096 F ; n°56 : 7900 exemplaires, 8 pages, 18 096 F ; n°57 : 7900 exemplaires, 16 pages, 18 096 F ; n°58 : 6800 exemplaires, 12 pages, 18 096 F ; n°58 bis : 25 000 exemplaires, 8 pages, 36 107,99 F ; 59/60 : 6800 exemplaires, 16 pages, 18 096 F.

Nouvelles brochures : il y en a eu trois en 94. Les 200 premiers problèmes de l'A.P.M.E.P., volume 2 : 2000 exemplaires, 168 pages, 42 690 F ; les 200 premiers problèmes de l'A.P.M.E.P., volume 3 : 2000 exemplaires, 188 pages, 44 740 F ; le Trésor de Tonton Lulu, volume 2 : 2000 exemplaires, 104 pages, 80 000 F.

Nous avons réédité deux brochures en 94. Le Trésor de Tonton Lulu, volume 1 : 500 exemplaires, 104 pages, 20 000 F ; Elem-math IX : 1000 exemplaires, 184 pages, 20 150 F. De plus, comme tous les ans, il y a la brochure "Vote 94" : 5500 exemplaires, 20 153 F.

III. Vie de l'Association

1) Frais de fonctionnement

Cette rubrique est celle qui a le plus subi de modifications afin de mieux mettre en évidence les différents types de dépenses.

Le total des deux premières sommes est à comparer avec la première somme de 1993, les trois dernières avec la dernière de 1993.

Ces frais sont en augmentation par rapport à 1993. Ceci est dû à l'augmentation du prix du papier, à l'utilisation d'enveloppes T sur l'en-voi des retours de cotisations et aux augmentations chez les fournisseurs.

2) Traitements des employés

Ils sont comparables à ceux de 1993. Nous avons commencé l'année 1994 avec cinq salariées au lieu de quatre pour cause de congé de maternité. Nous employons à Paris deux secrétaires à plein temps et une femme de ménage (5 h par semaine). Nous employons en plus une secrétaire à mi-temps à Besançon en rapport avec les tests E.V.A.P.M..

3) Personnels extérieurs

Il s'agit de la société de comptabilité qui supervise le travail de la secrétaire-comptable.

4) Dons et libéralités

· C'est ce que nous versons à des stagiaires ou comme pourboire.

5) Remboursement de frais

Ils sont en hausse malgré la limitation à deux réunions par Commission ou Groupe de travail, sauf exception acceptée par le Bureau.

Cette augmentation est due à la moins grande facilité d'obtention de fichets de congrès S.N.C.F. qui permettent des voyages avec 20% de réduction. De plus, ces fichets sont payants (300 F les cent) et les conditions d'utilisation soumises à certaines restrictions.

Enfin, cela traduit l'activité des militants de l'Association. En tant qu'adhérent, on ne peut que s'en réjouir.

IV. Frais de port et de routage

Frais de routage du bulletin vert : n° 392 : 17 021,21 F ; n° 393 : 13 488,42 F ; n° 394 : 13 851,69 F ; n° 395 : 14 773,66 F ; n° 396 : 16 958,32 F.

Frais de routage du B.G.V. : n°55 : 4 328,20 F ; n°56 : 3 733,90 F ; n°57 : 4 059,45 F ; n°58 : 4 113,30 F ; n°58 bis : 12 001,01 F ; n° 59/60 : 3786,91F.

Pour le bulletin vert, le port comprend la manutention et les frais postaux. Tandis que pour le B.G.V., les frais de port comprennent seulement les frais postaux ; les frais de manutention sont inclus dans les frais d'impression. De plus cette année, les frais postaux du numéro 55 ne nous ont pas été réclamé par la poste de Troyes. S'en rendra-t-elle compte un jour ?

V. Frais E.V.A.P.M.

Ils correspondent à des frais de stockage des brochures et des tests. Depuis novembre 1994, les brochures sont conservées dans le grenier d'un collègue.

VI. Charges exceptionnelles

1) Subvention et publicité

Il s'agit du versement de 30 000 F à la Régionale de Bretagne Occidentale pour l'augmentation du fonds de roulement (voir rapport d'activité 1993). Ce fond de roulement est destiné à faciliter (financièrement) l'organisation des Journées Nationales.

2) Reversement abonnements jumelés

Cela correspond à ce que nous reversons aux quatre associations pour lesquelles des abonnements jumelés sont proposés.

3) Dotations aux amortissements

C'est la diminution sur l'ensemble des investissements en immobilisations.

4) Frais divers

Cela correspond à des différences de versement sur certaines factures ou cotisations, à des créances irrécouvrables (certains établissements malgré une commande passée en bonne et due forme refusent ensuite de payer la facture) et des frais bancaires (pour toucher les chèques venant de banques étrangères, la Banque de France, et parfois la banque étrangère, prélèvent une taxe).

VII. Variation du stock

Nous avons sorti du stock un certain nombre de brochures invendables.

En 1994, les frais occasionnés par les objecteurs de conscience (un est employé à Paris et un autre à Rennes) s'élèvent à 38 235,40 F. Ils nous sont remboursés, avec un retard bien sûr, par l'Education Nationale (voir côté recettes). Cette somme n'a pas à figurer dans le rapport financier, mais intervient bien sûr dans le bilan.

Conformément aux articles 7 et 9 des statuts de l'Association, ce rapport a été présenté au Comité le 29 janvier 1995 qui l'a adopté à l'unanimité moins une abstention.

*La Trésorière,
Françoise Magna*

IV. RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITÉ NATIONAL

Le quart du Comité National est à renouveler en 1995, soit la moitié des sièges nationaux.

Cette année, il y a 13 candidats pour 14 sièges à pourvoir.

Conformément à l'article 13 des statuts, le Bureau a procédé au tirage au sort pour l'ordre de présentation des candidats.

Les élections se dérouleront par correspondance, conformément à l'article 11 des statuts.

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Michèle PECAL
Lycée ANTIBES

CANDIDATURE
SOUTENUE PAR LA RÉGIONALE
DE NICE

Lors de mon premier mandat au Comité, j'ai été élue présidente de notre association. J'ai ainsi eu de nombreuses occasions d'apprécier la richesse de pensée et l'investissement de ses adhérents, mais aussi les difficultés d'une association comme la nôtre. En nous évitant des positions peu nuancées et corporatistes la diversité des adhérents de l'A.P.M.E.P. impose de tenir compte des nombreux aspects et des divers problèmes posés par l'enseignement des mathématiques. Mais comme toute médaille a un revers, la difficulté pour nous peut se résumer en un mot - et tant pis s'il est trop à la mode ! - communication : à l'intérieur de l'A.P.M.E.P. pour que nous puissions tous réellement nous exprimer, à l'extérieur pour faire entendre notre voix, il faut développer nos réseaux de communication, à travers les techniques modernes comme les moyens traditionnels. C'est à cela que je voudrais participer, avec pour objectif un enseignement où les mathématiques soient un élément important du développement de chaque élève, et où il serait vraiment possible de diversifier cet enseignement suivant les goûts et les aptitudes de chacun d'entre eux. J'habite dans une petite ville, et, comme nous tous sans doute, j'ai envie de pouvoir rencontrer mes anciens élèves avec le même plaisir et la même complicité, qu'ils soient ou non matheux ou diplômés.

Jean-Michel SLOWIK
Lycée ROBESPIERRE
ARRAS

CANDIDATURE
SOUTENUE PAR LA RÉGIONALE
DE LILLE

La régionale de Lille a connu des temps prospères autour des journées nationales des années 80. En contre coup de cette activité exceptionnelle, elle s'est ensuite doucement "endormie" pour atteindre dans les années 88-89 un état d'hibernation avancée. Le Président de l'époque D. PECHILLON avait tout fait pour éviter cette chute annoncée.

En prenant sa suite, je n'ai pu efficacement remédier à cette léthargie.

Avec P. STEPHAN, trésorier, et les relations de R. BKOUCHE, nous avons alors organisé des conférences en invitant des intervenants prestigieux : M. BERGER, le regretté G. REEB, N. ROUCHE, E. BARBIN etc...) Là ! cela n'a pas suffi... et les différentes A.G. n'ont pas déplacé les foules.

D'où la remarque "puisque les gens ont de la peine à se déplacer, allons chez eux !" Et l'idée d'un bulletin régional a germé... Les publications : POLYGONE (Lyon) ou COROL'AIRE (Poitou-Charente) y sont pour quelque chose.

En entrant au Comité National, je serai au cœur des débats, des décisions, des informations officielles, et... même des bruits de couloir. Il sera alors utile et rapide de les communiquer aux adhérents de la région... Et le journal prendra tout son sens...

Pour cela, je pose ma candidature au Comité National de l'A.P.M.

Noëlle VIGIER
Lycée
LIMOGES

CANDIDATURE
SOUTENUE PAR LA RÉGIONALE
DE LIMOGES

Je présente ma candidature au Comité National car je souhaite m'impliquer plus dans le fonctionnement de l'association.

Dans cette période de mutation au sein de l'Education nationale : nouveaux programmes, nouveaux horaires, nouveau bac, nouvelles séries, il est nécessaire que l'A.P.M.E.P. réfléchisse à sa position.

Ma candidature au Comité est motivée essentiellement par deux raisons.

Contribuer à assurer une continuité à notre association, y exercer une fonction de mémoire, moi, une ancienne qui, peu ou prou, travaille à l'A.P.M.E.P. depuis 1968.

Les réflexions et travaux auxquels j'ai participé sont toujours d'actualité :

- comment concevoir les mathématiques dans les différentes filières du second cycle.
- comment concevoir et mettre en place un enseignement de mathématiques formateur pour tous.

Les points forts de ces réflexions sont les suivants :

- conjuguer un enseignement de masse et des ambitions de qualité de l'enseignement des mathématiques, à condition d'en avoir les moyens (horaires suffisants, effectifs raisonnables, dédoublements et soutien, une certaine liberté dans le cadre d'objectifs fixés).
- obtenir pour nous tous une réelle formation, notamment une formation continue dans la ligne des I.R.E.M., lorsque, nouvellement créés, ils avaient les moyens d'un fonctionnement authentique.
- porter une attention critique sur l'évolution des contenus, tout en évitant de les chambouler à tout propos et sans raison majeure.
- tenter de maîtriser les diverses évaluations, en participant à l'opération E.V.A.P.M., dont un objectif est de doter l'Association d'un outil d'évaluation des programmes qu'elle maîtrise et dont elle peut analyser elle-même les résultats.

Depuis 1968, de nombreuses "réformes" se sont abattues sur notre système éducatif. Il serait surprenant que d'autres ne se présentent pas.

Il importe que les positions de l'A.P.M.E.P. soient prises après de larges débats auxquels tous les adhérents de l'A.P.M.E.P., par le biais de leur Régionale, ont pu participer : l'A.P.M.E.P. est l'affaire de tous.

Notre Association a su, par le travail bénévole de ses militants à l'écoute de l'ensemble de professeurs de maths, être reconnue comme une force de réflexion et de proposition. C'est un capital précieux : je souhaite œuvrer au Comité National pour le maintenir et le développer.

■ **Michel BARDY**
■ **Lycée Louis LAPICQUE**

CANDIDATURE
SOUTENUE PAR LA RÉGIONALE
DE LORRAINE

Ayant quitté le Comité en 1991, je viens solliciter un nouveau mandat des membres de l'A.P.M.E.P.

Responsable de la Commission Lycées (ou Second Cycle), j'enseigne en Lycée, de la Seconde au B.T.S. (Comptabilité), dans des séries variables avec les années, car je suis dans un Lycée où les enseignants de mathématiques comprennent les dangers, pour tous (élèves, professeurs et surtout les nouveaux arrivants), des pesanteurs de l'habitude et des spécialisations bien connues (Si ! Vous connaissez sûrement ces gens sans qui les ex-TC n'auraient jamais pu fonctionner...). Dans un Lycée polyvalent (S.M.S., S.T.T.), cela veut dire que nous nous occupons des futurs scientifiques, mais aussi de tous les autres, et ils sont les plus nombreux.

Ce sont ces idées, pour ce qui concerne le niveau Lycée, que je veux faire vivre au Comité. Mais tous les adhérents A.P.M.E.P. comprendront que les problèmes concernant l'aval et l'amont ne peuvent échapper à une réflexion sérieuse : c'est cette réflexion que l'Association doit parvenir à mener à bien, malgré toutes les contraintes de "l'urgence", et c'est vrai que les Ministres successifs savent s'ingénier à en fournir la matière, selon leur formule favorite : "après moi, un autre déluge" !

Pour ma part, je suis prêt à fournir le travail nécessaire pour que vive et se renforce notre Association.

Marilou BERENFELD
Lycée G. FICHET
BONNEVILLE

CANDIDATURE
SOUTENUE PAR LA RÉGIONALE
DE GRENOBLE

J'enseigne au Lycée G. Fichet de Bonneville depuis 1978. Membre du bureau de la Régionale de Grenoble, j'ai représenté celle-ci au Comité National de 90 à 94. Je participe actuellement aux réunions de la commission 2° cycle.

Convaincue du dynamisme de notre association, je souhaite poursuivre avec elle la défense d'un enseignement Mathématique de qualité pour tous.

Je présente donc ma candidature au Comité.

Daniel BERTHE
Collège
LA RÉUNION

CANDIDATURE
SOUTENUE PAR LA RÉGIONALE
DE LA RÉUNION

Actuellement, j'enseigne en 4^e et 3^e dans un collège du Chaudron à St-Denis de la Réunion. Je suis depuis peu Président de la Régionale.

J'ai "œuvré" surtout dans l'I.R.E.M. de Lille essentiellement en géométrie (animation de stages M.A.F.P.E.N., participation active au groupe et à la commission inter-Irem de géométrie).

J'ai participé à divers séminaires, colloques et congrès (Namur, Utrecht, Limoges, Lille, Québec).

J'ai d'autre part une petite activité en histoire des maths. (Egypte ancienne : géométrie et métrologie).

Je suis candidat au comité pour :

- 1 - Apporter la spécificité de la Réunion
- 2 - Garder le contact avec la lointaine France métropolitaine et les autres D.O.M.

Michel BONN
Université

CANDIDATURE
SOUTENUE PAR LA RÉGIONALE
DE LORRAINE

L'A.P.M.E.P., (l'A.P.M. comme disent les anciens dont je suis) est ma famille au sein de laquelle je voudrais une nouvelle fois travailler dans son organe de décision. Mon objectif essentiel est de faire en sorte que chacun, élève ou prof, fasse à son niveau des Maths par plaisir. Chaque enseignant doit avoir le soutien de la collectivité

- dans le temps, depuis une formation initiale complète jusqu'à la fin de sa carrière comprenant, dès le début, des plages statutaires de formation continue ;

- dans l'espace où la place qu'il occupe est socialement valorisante, vis-à-vis des collègues (matheux ou non), de l'autorité de tutelle qui se doit de le consulter sur toute évolution et lui permettre des conditions de travail satisfaisantes, des élèves et bien - entendu de l'A.P.M.

Jérôme CARDOT
Collège St-Mihiel

CANDIDATURE
SOUTENUE PAR LA RÉGIONALE
DE LORRAINE

Enseignant en collège, dans la Meuse, j'ai comme les autres membres de l'A.P.M.E.P. pu apprécier ses actions de réflexion concernant le métier (ou les métiers) que nous exerçons : enseigner les mathématiques, les liens toujours enrichissants qu'elle permet de tisser avec des collègues, ou encore l'information qu'elle apporte sur les évolutions des différents niveaux d'enseignement.

Depuis plusieurs années, je participe à son activité au sein du Comité de la Régionale de Lorraine. Je souhaite désormais prolonger cette activité, avec le Comité National, notamment pour développer et entretenir les contacts avec les partenaires naturels de notre association et pour contribuer à l'évolution des pratiques, individuelles ou collectives, que permettent les nouvelles technologies.

Je suis donc candidat aux élections pour le renouvellement du Comité National de l'A.P.M.E.P.

Christian DENUX
Lycée Raymond NAVES
TOULOUSE

CANDIDATURE
SOUTENUE PAR LA RÉGIONALE
DE TOULOUSE

Adhérent à l'A.P.M.E.P. depuis 1972, je me suis toujours intéressé à la vie de celle-ci tant au niveau régional que national. J'y ai toujours trouvé un soutien et des éléments de réflexion pour la pratique de mon métier de professeur de mathématiques, autant par la lecture des différents bulletins et des diverses publications que par la participation à des ateliers de réflexions dans des journées régionales ou nationales. J'ai ainsi pu élargir mon regard sur les mathématiques que nous devons enseigner de la Maternelle à l'Université. Depuis trois ans, j'ai eu l'honneur de représenter ses positions dans les diverses réunions inter-académiques. La plus grande partie de mon activité professionnelle actuelle s'effectuant dans la formation professionnelle des enseignants, initiale ou continue, je puise dans les travaux de l'A.P.M.E.P. et des I.R.E.M. une large part de mes outils de travail.

Je présente donc ma candidature au bureau national avec la volonté de poursuivre une action dans les directions suivantes : mettre à la disposition des enseignants des outils de réflexion sur leur métier, entretenir une vision de l'enseignement des mathématiques élargie de la maternelle à l'université en étroite collaboration avec les I.R.E.M., et soutenir ces derniers contre toute tentative de suppression ou de diminution de leurs moyens.

François DUSSON
Lycée
ROUEN

CANDIDATURE
SOUTENUE PAR LA RÉGIONALE
DE HAUTE-NORMANDIE

J'ai fait partie 4 ans du Comité National représentant de la Haute-Normandie. Voici quelques mots qui me semblent importants pour cerner ce que peut-être, ce qu'est la vie de l'Association dans ses activités de réflexions, propositions, mises en œuvre : géographie des mathématiques, vie sociale et enseignement des mathématiques, relation aux institutions, métier (lieux, temps, forme), formation initiale et continue, apprendre et comprendre qu'est-ce ? Réseaux, convivialité.

Sylvianne GASQUET
Lycée Sophie GERMAIN
PARIS

CANDIDATURE
SOUTENUE PAR LA RÉGIONALE
D'ÎLE DE FRANCE

Ayant pu apprécier l'importance de notre Association à la fois dans sa capacité de réflexion et dans le suivi critique des décisions prises par l'institution, je propose aux membres électeurs de me faire quitter le statut confortable d'adhérente de base.

Je souhaiterais que l'A.P.M. s'interroge sur le lien entre :

- la pression "quantitative" faite par l'institution sur les enseignants (de plus en plus d'élèves entrent au lycée, d'après le ministère ils "réussissent" de mieux en mieux à avoir le bac en trois ans..., mais à quel prix ?).
- le maintien de la qualité de réflexion que nous souhaitons faire acquérir à nos élèves en leur faisant faire des mathématiques.

Mon expérience en collège - qui a pourtant duré 14 ans - est désormais trop lointaine pour que je prétende avoir encore une expérience vivante à ce niveau, et mes centres d'intérêts se portent plutôt vers le lycée.

Boris LAZAR
Université de RENNES

L'enseignement des mathématiques se trouve de plus en plus souvent attaqué, y compris par ceux qui nous gouvernent.

Il est temps de réagir et l'A.P.M. s'y emploie depuis longtemps : rencontres avec l'administration, conférences, B.G.V...

Si je ne suis pas pour une "dictature" des mathématiques, j'ai envie de me battre pour qu'elles aient toute leur place dans la formation des élèves et que par le biais des réformes déjà mises en place ou à venir, cette place ne soit pas petit à petit rognée par démagogie.

Il ne s'agit pas de d'utiliser les mathématiques comme outil de sélection, mais bien de donner aux enfants le goût de la rigueur et de l'abstraction, de montrer la bonté des mathématiques, leur utilisation comme modèle, enfin de faire prendre conscience qu'il s'agit là d'une science et d'un outil scientifique.

Pour ces raisons depuis plusieurs années, je m'investis dans l'I.R.E.M. de mon université, et aujourd'hui je suis prêt à venir travailler au C.A. de l'A.P.M.